

MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVIS D'ATTRIBUTION

Passé en application

*de l'article 56 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et de l'article 104 du décret n°2016-16 du 25/03/2016
relatifs aux marchés publics*

Dénomination de la personne publique qui passe le marché :

Commune de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman – Beaupréau - CS 10063
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Mode de passation :

Procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360)

Références de la consultation :

Marché M18-21 publié le 19 novembre 2018

Objet du marché :

Rénovation et extension du Système de Sécurité Incendie de la Résidence St Jean à
Beaupréau

Allotissement / tranches :

Le marché fait l'objet de deux lots distincts qui seront attribués séparément :

- Lot 1 : Electricité
- Lot 2 : Menuiseries et cloisons sèches

Critères d'attribution :

Les critères hiérarchisés seront :

Le prix des prestations	40%
La valeur technique	60%

Attribution du marché :

Entreprise(s) attributaire(s) :

LOTS	ENTREPRISE	Montant offre de base HT	Montant offre de base TTC
1	CHUBB France	225 000 €	270 000 €
2	Menuiserie Amiot	44 223.06 €	53 057.67 €
TOTAL		229 423.06 €	323 057.67 €

Date de notification : Vendredi 8 février 2019

Procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES
6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes Cedex
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion :

Le 25 février 2019